

RFC 4504 : SIP Telephony Device Requirements and Configuration

Stéphane Bortzmeyer
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 29 juin 2006

Date de publication du RFC : Mai 2006

<https://www.bortzmeyer.org/4504.html>

Le succès de SIP dans le monde de la téléphonie sur IP a entraîné une floraison de RFC sur le sujet (seize aujourd'hui). L'implémenteur de SIP a de plus en plus de mal à s'y retrouver, d'où ce RFC d'information, qui regroupe en un endroit toutes les informations nécessaires pour le réalisateur d'un téléphone SIP.

Il existe plusieurs sortes de clients SIP (on dit UAC pour "*User Agent Client*"). Il y a des téléphones traditionnels, des PDA améliorés, mais aussi des "*soft phones*", des téléphones entièrement logiciels, tournant sur un PC ordinaire.

Les règles de notre RFC s'appliquent à tous : des plus triviales aux plus essentielles, notre RFC liste 93 obligations pour les téléphones SIP, à la fois pour assurer l'interopérabilité et pour être sûr que leur utilisateur bénéficie d'un minimum de fonctions.

Par exemple, l'obligation 40 est que le téléphone doit pouvoir être mis dans un mode "muet", pour ne pas déranger l'entourage (par contre, il n'est pas nécessaire de transmettre cette information au réseau avant l'appel).

Autre exemple, l'obligation 92 dit que le téléphone SIP doit pouvoir appeler un URI SIP (de façon à éviter qu'ENUM devienne une obligation). Cela lui impose un clavier ou dispositif équivalent.